



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 73

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

Le greffier adjoint informe l'Assemblée de l'absence inévitable de la présidente et invite le président adjoint à prendre place sur le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint occupe le fauteuil à 10 heures.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. KINEW tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 202 — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*.

Le débat se poursuit.

MM. TEITSMA, LAMONT, ALTOMARE et LAGASSÉ, M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) ainsi que MM. WOWCHUK, GERRARD et MICHALESKI interviennent.

Conformément à l'article 25 du *Règlement*, le débat est interrompu à 10 h 55 afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 202.

La motion, mise aux voix à 11 h 55 conformément au paragraphe 24(7) du *Règlement*, est rejetée à la majorité.

POUR

ALTOMARE  
ASAGWARA  
BRAR  
BUSHIE  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LATHLIN  
LINDSEY

MALOWAY  
MARCELINO  
MOSES  
NAYLOR  
REDHEAD  
SALA  
SANDHU  
SMITH (Point Douglas)  
WASYLIW  
WIEBE .....21

**CONTRE**

CLARKE  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GORDON  
GUENTER  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
KHAN  
LAGASSÉ

MARTIN  
MICHALESKI  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK.....26

---

Conformément au paragraphe 34(8) du *Règlement*, la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député visant à exhorter le gouvernement provincial à financer adéquatement la construction d'un centre aquatique à Thompson sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

M<sup>me</sup> LATHLIN présente la proposition suivante :

Proposition n° 24 : Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à donner aux enfants du Manitoba accès à des évaluations psychiatriques près de chez eux

Attendu :

que les évaluations psychiatriques aident à diagnostiquer avec précision les troubles psychiatriques chez les enfants et, par conséquent, à faciliter l'accès aux traitements appropriés;

que ces traitements peuvent avoir un impact positif important sur le développement affectif, social et mental d'un enfant;

qu'en l'absence d'une évaluation psychiatrique convenable, les troubles de nombreux enfants risquent de ne pas être diagnostiqués, ce qui peut nuire à leur développement;

qu'un lien a été établi entre le manque de diagnostics convenables à l'égard des troubles psychologiques et l'augmentation des problèmes de santé physique et des taux d'incarcération et de suicide;

que la région du nord du Manitoba, tout particulièrement les collectivités des Premières nations, affiche des taux plus élevés de suicide et d'automutilation chez les adolescents;

que des services de soutien en santé mentale pour enfants — y compris les évaluations psychiatriques — ne sont pas offerts dans ces collectivités;

qu'au Manitoba, des évaluations psychiatriques pour enfants ne sont actuellement offertes que dans les villes de Brandon et de Winnipeg;

que les enfants vivant dans les régions éloignées et du Nord sont forcés de faire de nombreuses heures de route pour obtenir des évaluations psychiatriques à Brandon et à Winnipeg;

que ces déplacements peuvent être extrêmement stressants et pénibles pour les enfants qui ont besoin d'aide, surtout en situation de détresse mentale;

que devoir voyager à Brandon ou à Winnipeg pour qu'un enfant subisse une évaluation psychiatrique impose un fardeau financier aux familles;

que le gouvernement provincial devrait donner aux enfants du Manitoba accès à des évaluations psychiatriques près de chez eux, peu importe où ils vivent,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à donner aux enfants de la province accès à des évaluations psychiatriques près de chez eux.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> LATHLIN intervient.

M. MARTIN, U. ASAGWARA ainsi que MM. GERRARD, GUENTER et ISLEIFSON posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> la *ministre* GUILLEMARD, M<sup>me</sup> NAYLOR et M. MARTIN interviennent. M. GERRARD exerce son droit de parole jusqu'à 11 h 55 et le conserve pour la reprise du débat.

---

## TREIZE HEURES TRENTE

M. SMOOK, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le huitième rapport du Comité :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 12 octobre 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 233 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*;
- projet de loi 237 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation arborant le coquelicot)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Poppy Number Plates)*.

**Composition du Comité :**

- M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE;
- M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE;
- M. MOSES;
- M. SANDHU;
- M. SMOOK;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE à la vice-présidence.

**Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus pendant la réunion :**

- M. ISLEIFSON;
- T. LINDSEY;
- M. GERRARD.

**Exposé oral :**

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 233 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act* :

Michael Gregoire

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du  
Manitoba

**Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :**

**(N<sup>o</sup> 233)** — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 237)** — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation arborant le coquelicot)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Poppy Number Plates)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose une version révisée de l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets des ministères dans l'enceinte et dans les salles de comité.

(Document parlementaire n° 135)

---

M. le *ministre* HELWER dépose :

le rapport annuel d'Entrepreneuriat Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022;

(Document parlementaire n° 136)

le rapport annuel de l'Organisme chargé de la distribution du matériel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022;

(Document parlementaire n° 137)

le rapport annuel de l'Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

(Document parlementaire n° 138)

---

Le président adjoint dépose le rapport du vérificateur général intitulé « Accès privilégiés aux systèmes d'information — Rapport d'audit indépendant » et daté d'octobre 2022.

(Document parlementaire n° 139)

---

M<sup>me</sup> GUILLEMARD, *ministre de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté*, fait une déclaration au sujet de la Journée de sensibilisation au deuil périnatal.

M<sup>me</sup> LATHLIN et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre* JOHNSON, M<sup>me</sup> MARCELINO, M. le *ministre* EWASKO ainsi que MM. SALA et LAMONT font des déclarations de député.

---

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. ALTOMARE — [*Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues*] To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building.

M. MOSES — [*Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues*] To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building.

M<sup>me</sup> LATHLIN — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à effectuer une évaluation de la route provinciale secondaire n° 224 et à procéder aux réparations adéquates au moyen de fonds publics le plus rapidement possible.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter la nouvelle première ministre à aider la ville de Winnipeg, sur le plan financier, à construire un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville, à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de le garder en service à des fins de transport actif dans le futur.

M<sup>me</sup> MARCELINO — Demande visant à exhorter la ministre de la Santé et le ministre des Aînés et des Soins de longue durée à augmenter immédiatement les investissements dans les services de soins à domicile de sorte que les travailleurs en soins à domicile soient rémunérés équitablement et que les clients reçoivent le niveau de service dont ils ont besoin.

M. SANDHU — Demande visant à exhorter la ministre de la Santé et le ministre des Aînés et des Soins de longue durée à augmenter immédiatement les investissements dans les services de soins à domicile de sorte que les travailleurs en soins à domicile soient rémunérés équitablement et que les clients reçoivent le niveau de service dont ils ont besoin.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux au mardi 25 octobre, 10 heures.

Le président adjoint,

Andrew Micklefield